

Convivial'Été



Animations p. 14

Subventions p. 12

Sécurité p. 22

A votre service p. 23



Chères Gournaysiennes, chers Gournaysiens,

Au travers des évènements festifs de cette première année de mandat, vous avez pu apprécier l'esprit de convivialité qui anime mon équipe. Le mois de juin ne sera pas en reste et amène son lot de nouveautés, avec toujours le même état d'esprit : « bien vivre ensemble ».

La convivialité se décline aussi au niveau culturel, avec le projet ambitieux de créer une véritable programmation au sein de la salle Alain-Vanzo, je vous donne rendez-vous en septembre pour découvrir le résultat de ce travail lors de la présentation de la saison culturelle 2015-2016.

Cet esprit se retrouve aussi dans les actions en direction des jeunes avec notamment la mise en place d'activités durant les vacances scolaires, la création de la Maison pour tous prévue pour la fin de l'année avec son espace jeunesse et l'ouverture estivale du stade...

Nos anciens ne seront pas en reste avec un espace qui leur sera dédié au sein de la Maison pour tous et ils pourront être accueillis par une équipe dynamique dans des locaux adaptés à leurs besoins.

Les plus jeunes sont également au cœur de nos préoccupations, car après le transfert du centre de loisirs au sein de la structure rénovée des Bords de Marne, c'est la création du Relais d'assistantes maternelles qui se met en route, pour une ouverture prévue au mois de novembre prochain. Sans oublier le lancement de l'étude de réalisation du troisième groupe scolaire qui reste à nos yeux le projet nécessaire de la mandature.

Enfin le « bien vivre ensemble » c'est aussi vivre en sécurité, avec le renforcement de l'équipe de Police municipale, mais aussi le lancement prochain de la réfection de nos trottoirs qui permettra d'améliorer la circulation douce au sein de la Commune.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bon été et de bonnes vacances !



Éric Schlegel,

Maire de
Gournay-sur-Marne

A handwritten signature in white ink on a dark green background. The signature reads "Eric Schlegel." and is underlined with a white horizontal line.

Gournay Infos n°4

Directeur de la publication : Éric Schlegel

Responsable de la communication :
Sébastien Bousquet

Rédaction : Agnès Poncelin, Ingrid Pinchon, Éric Flesselles, François Daire, Vincent Vergniajou, Delphine Schlegel, Claude Mazars, Sébastien Bousquet

Maquette : Mairie de Gournay-sur-Marne

Crédits Photos & Illustrations : S. Bousquet, Deposit photo, Ville de Gournay - DR

Impression :
Le magasin du print à Neuilly-sur-Marne

Imprimé en 4 000 exemplaires sur du papier certifié PEFC et avec des encres végétales par un site de production Imprim'Vert

Dépôt légal : juin 2015



Retour en images sur...

La chasse au œufs...

L'association de commerçants, artisans et entrepreneurs de Gournay (ACAEG) a organisé, en ce dimanche 5 avril 2015, sa désormais traditionnelle chasse aux œufs. La nouveauté cette année, c'est qu'elle se déroulait dans le parc de la Mairie.

Les enfants ont été nombreux à pouvoir courir au sein d'un espace réservé et fouiller dans les fourrés pour trouver de beaux œufs factices qu'ils ont pu échanger ensuite contre une pochette d'œufs en chocolat.

Ils pouvaient également déguster une bonne crêpe préparée par les bénévoles de l'association, avant de faire un tour à dos d'âne au sein du Parc.

Un dimanche de Pâques ensoleillé pour le plus grand plaisir de tous!



Créée il y a cinq ans, l'Association de commerçants, artisans et entrepreneurs de Gournay-sur-Marne (ACAEG) a décidé de se lancer sur une vague de modernité en transformant son nom par : Acteurs de la vie active et économique de Gournay-sur-Marne (AVAEG).

L'association, qui compte 38 adhérents, est dirigée par un bureau composé de 6 membres.

Elle mobilise, rassemble et fédère les adhérents afin de mieux se connaître, mieux se comprendre et créer des liens. Elle représente et défend leurs intérêts et les informe sur divers sujets, sans vocation politique ou religieuse.

Il était important pour les membres du bureau que le nouveau nom représente l'ensemble des adhérents. Ils sont tous des acteurs de la vie économique de notre Ville et participent activement à sa qualité de vie, qu'ils soient commerçants, artisans, entreprises, professions libérales ou indépendantes.

L'association est un relais naturel et un partenaire privilégié des institutions, mais elle est aussi une force de proposition (la chasse aux œufs à Pâques, la soirée beaujolais, des conférences...). Elle développe enfin un partenariat privilégié avec la municipalité. À ce titre, elle participe à des événements sur la ville comme le Marché de Noël, les Belles Gourn'anciennes...





Concert de la Jeune philharmonie de Seine-Saint-Denis

Dans le cadre de la convention entre la Commune, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et l'Association musicale de Gournay (AMG), la salle Alain-Vanzo a accueilli la Jeune Philharmonie de Seine-Saint-Denis, dirigée par Jean-Philippe Dejussieu, qui nous a proposé une balade au sein de l'œuvre de Mozart et de Gershwin. Le public gournaysien, venu nombreux pour cet évènement a pu apprécier le spectacle qui réunissait de nombreux talents.



Les nouveaux électeurs

Le Maire a remis leur première carte d'électeur et le livret du Citoyen à ceux qui ont souhaité assister à cette cérémonie. Il a signé chaque carte avant de leur remettre en mains propres. Un moment solennel pour nos jeunes adultes gournaysiens qui ont pu réaliser leur premier devoir civique lors du scrutin des élections départementales.



Porte ouverte aux Chenapans

Les enfants fréquentant le Centre de loisirs des Chenapans, sur les bords de Marne, ont eu la fierté de la faire visiter à leurs parents lors de la soirée porte-ouvertes. Ce lieu a été parfaitement rénové par nos équipes municipales.





Cérémonie du 8 mai

L'équipe municipale s'est réunie autour des anciens combattants devant le monument aux morts sur le parvis de l'église, en cet anniversaire de l'armistice de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie fut suivie d'un hommage au Général de Gaulle par les membres du Comité Charles de Gaulle.



Exposition de l'Atelier Rénior

Nouveau succès pour l'exposition des peintres de l'Atelier Rénior ! La salle des mariages s'est transformée, le temps d'un weekend, en une véritable galerie d'art. Les couleurs, les styles, les sujets se mélangeaient et la qualité du travail fut appréciée par des visiteurs émerveillés.





Ils courent, ils courent les Pâquerettes

Ingrid PINCHON, Adjointe au Maire chargée de la famille et de l'éducation, accompagnée de François CULEUX, Conseiller municipal délégué à l'éducation sont venus encourager les élèves de l'école lors des Foulées scolaires au stade Jean-Claude Bouttier.

Distinction !

Le Colonel Claude THIEBAUT, "Président du GR210 Fédération André Maginot, a été promu au grade de Commandeur de la légion d'honneur. Le Maire et l'équipe municipale le félicitent pour cette reconnaissance de son dévouement à la sauvegarde de la mémoire de nos anciens combattants.



Un nouveau prix pour les Aquafolies

En ce weekend de Pâques se déroulait en Mairie l'exposition attendue des aquarellistes de l'Atelier gournaysien d'arts et loisirs créatifs (AGALC). Les pinceaux et les inspirations de nos artistes amateurs ont su toucher les visiteurs qui s'y sont bousculés. Pour la première fois cette année, chaque conseiller municipal a pu voter pour attribuer un Prix à une œuvre qu'il avait particulièrement appréciée. Ces votes ont donc permis à Mme Nadine CHARPIOT de remporter ce Prix qui s'est vu remettre une médaille aux couleurs de la Ville.





Le Gospel en chœur

La salle Alain-Vanzo résonne encore des voix des chanteurs gournaysiens de notre Chœur de Gospel dirigé par Max Zita. En première partie, un chœur noiséen a entamé cette soirée pleine de rythme. Une partie des recettes était reversée à l'Association pour le Mali.

L'exposition permanente renouvelée

Le Musée Eugène-Carrière a connu un grand succès avec son exposition temporaire. La nouvelle scénographie, qui compte des oeuvres inédites de l'artiste, a été inaugurée en présence du Maire et d'une partie de l'équipe municipale, venus une nouvelle fois marquer son soutien à cette institution gournaysienne et à sa présidente, Mme Sylvie LE GRATIET.





Un concert qui a du coeur

Les Gournaysiens restent fidèles au concert organisé par Jean-Luc et Nadine CHARPIOT au profit des Restos du coeur. Ils le font savoir par leurs dons et leur présence à cette soirée musicale. Une participation conséquente et généreuse de l'Association des commerçants (ACAEG), cumulée aux entrées du concert a permis de rassembler 4 740 €. Le concert, toujours ponctué de saynètes humoristiques, a été suivi d'un pot de l'amitié offert par l'association des commerçants et servi par l'association des bénévoles de Gournay. Le président départemental des Restos fondés par Coluche, M. Alexis MEFFRE, a salué la générosité des Gournaysiens.



Carnaval au Château

L'École maternelle du Château a fêté dignement le carnaval et les élèves de l'école ont pu défiler fièrement dans leur costume maison, au rythme de leur instrument fabriqué de leur main. Un pur moment de joie pour les parents venus assister à ce carnaval de couleurs et de sons.



Le judo club de Gournay

Un club convivial, respectueux et droit !

Le Judo club de Gournay-sur-Marne est né il y a 10 ans sous sa forme actuelle, à la suite de la dissolution de l'Union sportive de Gournay qui regroupait l'ensemble des activités sportives de la Ville.

Le club doit alors se constituer en association, d'abord sous la présidence de M. FIECHI puis de M. WIEBER, qui a d'ailleurs donné son nom au dojo. Il est aujourd'hui sous la présidence de M. CLERO, membre du bureau depuis 35 ans.

Aujourd'hui le club compte environ 120 adhérents, chiffre stable depuis plusieurs années. Ils se répartissent sur différents niveaux : le baby-judo pour les 4/6 ans, les 6/9 ans, les 9/12 ans et les adultes. Les cours sont dispensés par deux professeurs diplômés d'état, Julien PASCAL et Sébastien SALAIS, qui sont complémentaires dans leurs pratiques.

Le club a su acquérir une solide réputation au niveau inter-clubs, avec 5 ou 6 pratiquants à l'esprit de compétition bien marqué. Mais sa taille et ses moyens ne lui permettent pas de porter des athlètes au niveau des élites. Le dernier exemple en date est Candice LEBRETON, qui a grandi sportivement sur les tatamis de la Ville, mais qui est aujourd'hui dans l'écrin du club du Raincy-Villemonble qui va pouvoir l'amener à un niveau de compétition plus important.

Pour autant, Les adhérents y viennent aussi pour sa convivialité, mais sans jamais laisser de côté les principes de la pratique du judo et de son code moral.

Si vous voulez découvrir cette activité le club vous propose 1 ou 2 cours gratuits. La tenue nécessaire vous sera même prêtée pour ces séances d'essais.

Judo club de Gournay
06 61 63 94 74
alain.clero@bbox.fr
www.judoclubgournay.fr

柔道

CODE MORAL DU JUDO

LA POLITESSE

c'est le respect d'autrui

LE COURAGE

c'est faire ce qui est juste

LA SINCÉRITÉ

c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

L'HONNEUR

c'est être fidèle à la parole donnée

LA MODESTIE

c'est parler de soi-même sans orgueil

LE RESPECT

sans respect aucune confiance ne peut naître

LE CONTRÔLE DE SOI

c'est savoir taire sa colère

L'AMITIÉ

c'est le plus pur des sentiments humains

Alain CLERO



Président du Club de Judo de Gournay-sur-Marne.

Comment êtes-vous arrivé dans cette association ? Qu'est-ce qui vous motive ?

Je suis membre du club depuis plus de 35 ans, j'ai été professeur et suis très vite rentré au bureau. C'est pour moi une véritable passion qui m'a amené à devenir très impliqué et à accepter la présidence du club il y a 12 ans.

Quel est votre rôle au quotidien ?

Je peux assister les professeurs dans leur activité, mais je suis surtout responsable des aspects techniques et logistiques du club. Je m'implique aussi dans l'éducation des jeunes pour leur inculquer notamment le code moral, très important pour la discipline.

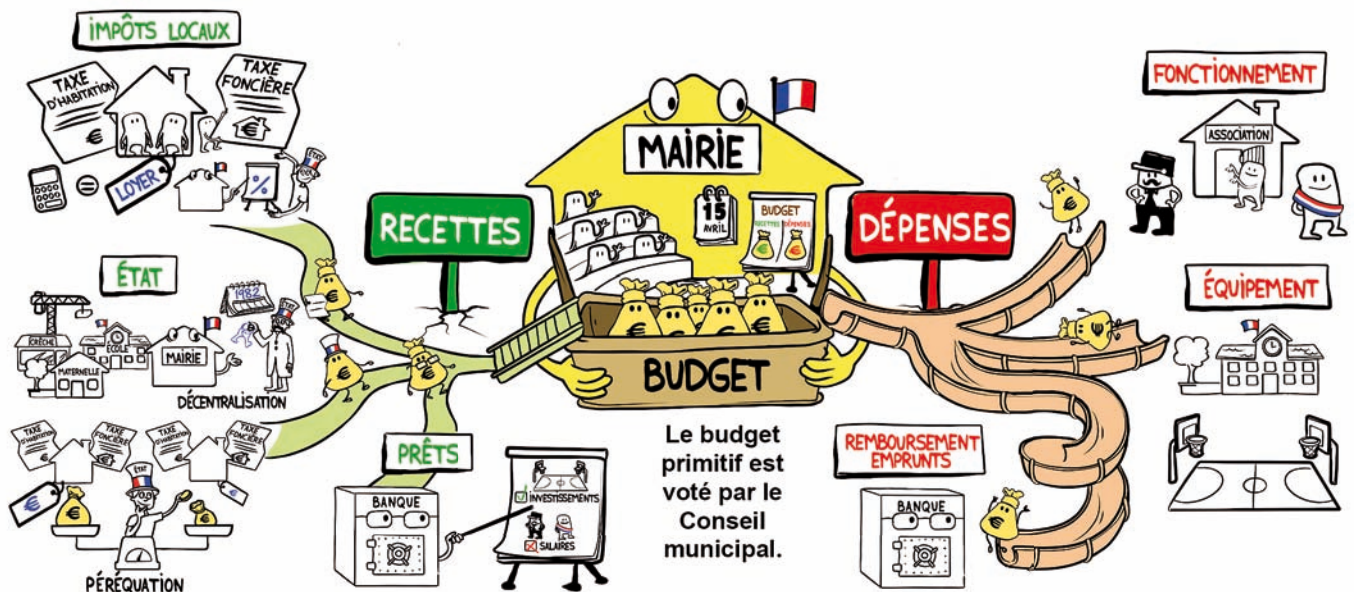
Quelle place donnez-vous à la Ville dans votre démarche ?

Il est important pour moi, et pour le club, de s'impliquer dans la vie de la commune. Je participe, avec d'autres bénévoles chaque année à la sécurisation du parcours des Foulées gournaysiennes. Mais cette année j'ai souhaité impliquer également le club dans les activités périscolaires. Pour des raisons techniques et pratiques, une initiation au Judo était impossible à mettre en place, j'ai alors proposé un atelier intitulé « de l'électronique à l'informatique ». Cet atelier regroupe une quinzaine d'enfants et l'objectif à la fin du cycle est qu'ils puissent démonter et remonter un ordinateur.



Le groupe de baby-judo avec leur professeur, M. Julien PASCAL

Le budget c'est quoi ?



Depuis 1982, l'État a transféré une partie de ses responsabilités en les compensant financièrement par la Dotation globale de fonctionnement. Par ailleurs, l'État régule les disparités entre les communes par le Fond de péréquation. Les emprunts quant à eux ne peuvent servir qu'à financer les investissements.

Le Budget de fonctionnement couvre les charges de personnel et les frais des services de la Ville, ainsi que les subventions accordées.

Le budget primitif 2015

En 2015 et dans les années à venir, les collectivités territoriales doivent composer avec la baisse constante des dotations de l'État. Cela se traduit par une perte de recettes et l'obligation de réduire de manière drastique les dépenses de fonctionnement.

Le budget 2015 a été voté dans ce contexte de rigueur.

Budget de la Ville en 2015
14 740 492 €



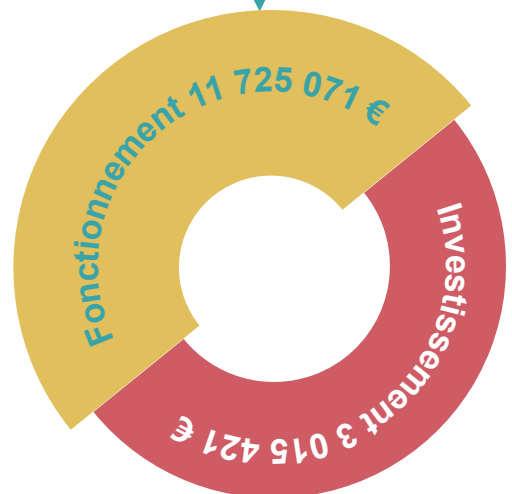
Grâce à la nouvelle politique mise en place, les dépenses réelles de fonctionnement et les charges de personnel ont fortement baissé en 2014. Ces baisses se poursuivront en 2015 malgré les augmentations structurelles.

Les charges de personnel ont été réduites de 500 000 € entre le Budget primitif et le Budget réel 2014.

C'est la première fois depuis le début des années 2000 que les charges de personnel baissent entre deux budgets.

- 334 000 €
Baisse des dépenses de charges de fonctionnement des services

- 500 000 €
Baisse des charges de personnel



300 000 €

Réfection des trottoirs

250 000 €

Démolition du marché

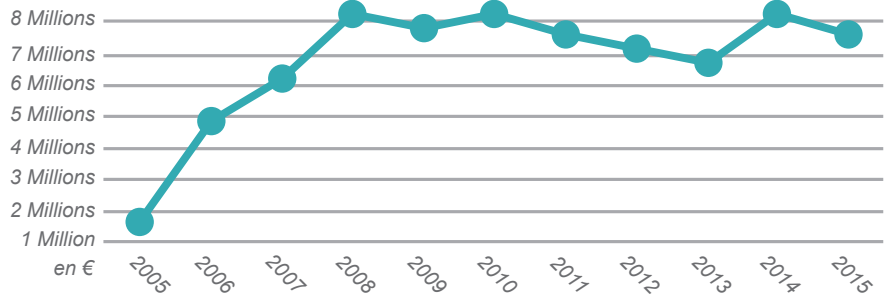
Budget investissement 2015
3 015 421 €

121 500 €

Étude Groupe scolaire + RAM

101 000 €

Stade



Évolution de la dette de la Ville

Le budget primitif d'investissement s'affiche en baisse à 3 015 421 €

La dette de la ville a diminué de 6 % à 7 746 000 € en 2015 et devrait continuer de baisser en 2016 d'environ 11 %.

La dette en 2014 est évaluée à 1 175 € par habitant.

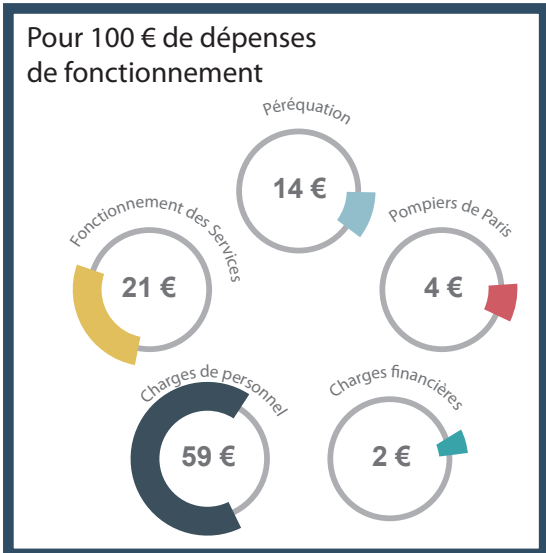
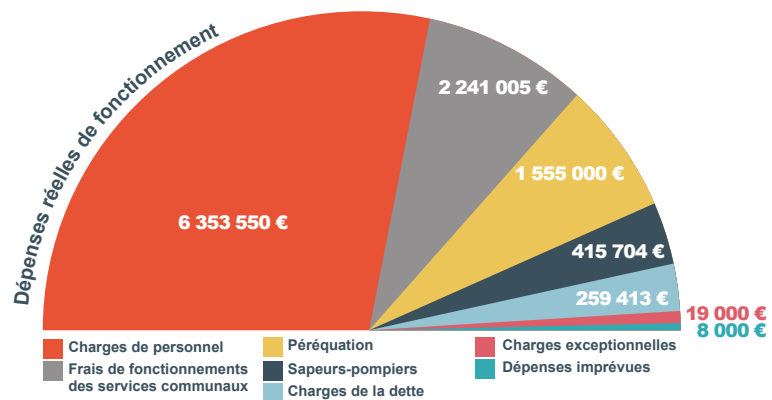
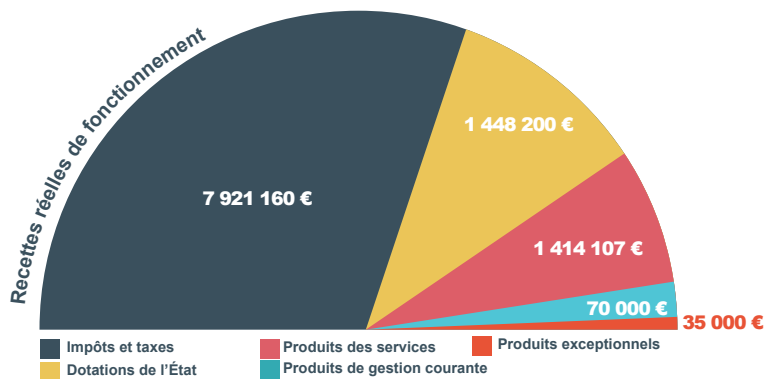
De plus, l'État contraint la commune à des dépenses incompressibles dont elle ne peut s'exonérer :

- 982 000 € pour le Fonds de Garantie Individuel des Ressources,
- 397 000 € pour le Fonds de Péréquation intercommunal et communal,

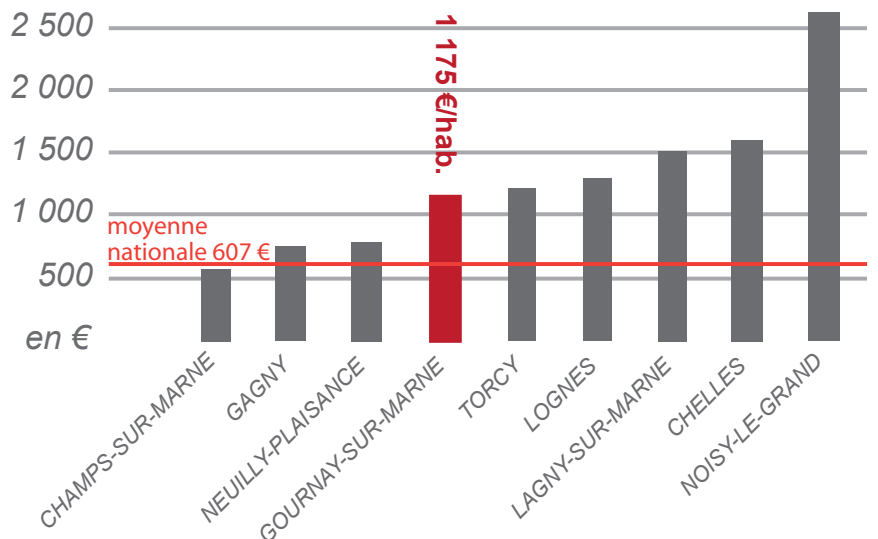
- 176 000 € Amendes pour carence de logements sociaux (loi SRU et ALUR),
- 120 000 € de participation aux frais de fonctionnement de la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris.

Sachant que parallèlement, la dotation globale de l'État diminue de 90 000 €.

Malgré cela, l'équipe municipale réaffirme sa volonté de maintenir un haut niveau de prestations et de services à l'ensemble de la population gournaysienne sans augmenter les taux d'imposition communaux.



Coût de la dette par habitant



La subvention n'est pas un droit

Si la création d'une association est un libre engagement de toute personne qui le souhaite, la mise à disposition de fonds publics n'a pas pour objectif de financer un projet qui ne présenterait pas d'intérêt sociétal pour la population locale.

Les subventions doivent être cohérentes et complémentaires des politiques locales.

Les associations doivent participer à l'animation de la ville et offrir des prestations à la population. Si elles fonctionnent au profit d'un cercle restreint de membres elles risquent d'être qualifiées d'association fermée non éligible aux subventions publiques. **De plus, aucune association ne peut se prévaloir d'un droit à reconduction d'une subvention.**

Un montant total de subvention aux associations de 111 250 € a été voté au budget primitif 2015. Dans un souci d'équité et dans l'objectif de définir des critères qui n'existaient pas auparavant, la mairie a demandé à chaque président d'association de compléter un dossier de demande d'attribution de subvention qui comprenait notamment : le montant souhaité, les statuts, les bilans et détail des activités pour 2014, le budget prévisionnel et les activités prévues pour 2015, les participations éventuelles

aux manifestations de la ville, et le nombre d'adhérents gournaysiens et extérieurs.

Parmi les critères retenus, figurent : **le dépôt d'un dossier complet, le nombre de Gournaysiens, la participation aux TAPS, le nombre de salariés et d'intervenants, le détail de l'utilisation des locaux et des services de la mairie (photocopies, prêt de matériel...) et la situation financière de l'association.**

Deux commissions municipales ont été nécessaires pour étudier dans le détail les subventions demandées.

Enfin, un dernier réajustement a été nécessaire au regard de la trésorerie de certaines associations avant de proposer ces subventions au vote du Conseil municipal du 18 mai.



ASSOCIATION	MONTANT
Académie de Danse	1 500 €
Académie des Arts	700 €
A.C.A.E.G.	4 500 €
Aériens en création	600 €
Anciens combattants	3 000 €
A.M.G	16 380 €
Atelier Arts créatifs	5 000 €
Atelier Renoir	800 €
Au Fil de l'Eau	7 000 €
Bénévoles de Gournay	1 400 €
Chœur Gospel de Gournay	800 €
Croix Blanche	1 250 €
Club Loisirs et détente	2 000 €
Club Tarots et scrabble « Le Renoir »	300 €
Comité Charles de Gaulle	2 300 €
Cyclo club	2 800 €
Couturières de Gournay	500 €

ASSOCIATION	MONTANT
École de théâtre de Gournay	800 €
Football Club de Gournay	15 000 €
Gournay Environnement	150 €
Gournay Musculation	2 800 €
Gournay Country	1 000 €
Judo Club de Gournay	7 500 €
Karaté aks	2 800 €
Le Roseau de Gournay Vo-Co-Truyen	200 €
Les Godillots Curieux	500 €
Macadam Gournay	360 €
Mission Locale Sud 93	7 300 €
Moto club 4	800 €
Société Historique Noisy/Gournay/Champs	1 500 €
Société des Amis d'Eugène Carrière	5 100 €
Tennis club	6 800 €
Volleyball club de Gournay	800 €

Décryptage

Le Conseil municipal du 18 mai a statué sur les attributions de subventions aux associations dont le tableau de répartition vous est présenté ci-dessous. Lors du vote, l'opposition s'est émue du fait que les chiffres proposés ne soient pas, pour certains, ceux discutés en commissions consultatives.

Leur demande d'explication s'est cristallisée autour de deux associations : l'Académie de danse qui se voit attribuer une subvention en baisse de 75 % et les Amis d'Eugène-Carrière qui obtiennent plus qu'ils n'ont demandé.

L'Académie de danse :

Jusqu'alors la municipalité donnait 6 000 € de subvention à cette association qui rayonne sur la ville de par ses résultats. Lors de l'analyse du dossier, il est apparu inopportun de renouveler cette subvention en l'état. **Le club de danse, qui génère chaque année un résultat conséquent de plus de 12.000 €, a environ 85.000 € en banque (à la fin de l'année 2014) sur un compte rémunéré.** Outre la réfection totale du parquet de la salle de danse qui coutera à la ville environ 25.000 € et sans compter les travaux d'aménagement annexes (parquet défini en adéquation avec les professionnels du Club), la municipalité accorde tout de même une subvention de 1 500 €. N'oublions pas que malgré la masse d'argent dormante (et générant des intérêts chaque année), les spectacles sont payants pour les familles (alors que les frais de location de la salle de Gagny étaient « couverts » par la subvention antérieure). **Certes nous soutenons et sommes fiers de nos danseurs et de leurs professeurs, certes nous félicitons les bénévoles qui gravitent autour de cette association, mais il aurait été indécent de poursuivre sur cette voie sans prendre le temps d'analyser véritablement les dossiers de demande de subvention.** Chacun pourra, maintenant, en possession des chiffres appréhender la proposition de notre équipe faite au Conseil municipal.

Les Amis d'Eugène-Carrière:

La subvention était de 3 900 € précédemment, elle passe aujourd'hui à 5 100 €, le décalage de 1 200 € couvre les indemnités versées aux intervenants du musée. **Hier, la Ville rémunérait ces personnes en direct, avec une participation du Conseil général. Demain l'association pourra le faire elle-même, grâce à la subvention du Conseil départemental et la somme supplémentaire qui leur sont reversées.**

La même démarche a été adoptée pour L'Association musicale de Gournay (AMG). En effet, cette association, hébergée par la ville, n'avait pas de subvention pécuniaire. C'est la municipalité qui aidait les familles pour partie avec un remboursement de cotisation en cours d'année. Ce principe de fonctionnement, peu habituel, étant contesté par le Trésor public, **nous avons donc fait le choix de verser une subvention directement à l'AMG** qui, elle, fera le choix de son utilisation (aide aux familles, achat de matériel...). **Les associations sont libres d'utiliser la subvention comme elles le souhaitent tant que cela se fait dans l'intérêt général.**

Bientôt une Maison pour tous

Depuis 9 ans cette idée nous habite, créer un lieu au sein duquel les adolescents et les anciens se sentiraient comme chez eux, mais ensemble.

Notre objectif était d'ouvrir cet endroit avant la fin de la seconde année du mandat. **Cela sera chose faite et nous espérons accueillir les premiers adhérents durant les vacances de Noël.**

Un lieu à l'écoute, un lieu encadré, un lieu polyvalent, un lieu intergénérationnel, un lieu sécuritaire, un lieu de convivialité où chacun pourra mener l'activité de son choix et s'exprimer librement.

La libération des locaux du centre de loisirs du gymnase s'est faite fin avril, **aujourd'hui nous entamons la phase de travaux. Des cloisons à abattre, des sols à remplacer, la mise aux normes de l'électricité et l'aménagement matériel des 500 m².**

À l'ouverture, un personnel qualifié vous accueillera :

- une directrice de la structure, également personne référente pour les anciens,
- un animateur référents pour les adolescents,
- un animateur informatique,
- une secrétaire.

La maison pour tous sera accessible chaque jour excepté le dimanche, cette nouvelle structure offerte aux gournaysiens sera un véritable exemple du vivre ensemble.

Tous les détails d'inscription, de règlement intérieur, de description des lieux, des activités proposées vous seront fournis ultérieurement.



En juin et juillet, « fête » ce qu'il vous plait !

La municipalité vous propose, tous les dimanches du mois de juin, un programme d'animation, principalement au sein du Parc de la Mairie, nouvel espace de convivialité au service des Gournaysiens.

Dimanche

7

JUIN

Le 7 juin, les associations sportives vont chausser leurs baskets et occuper le complexe sportif Jean-Claude Bouttier, toute la journée :

➤ le matin, présentation de leurs sports au travers d'ateliers gratuits pour les jeunes Gournaysiens désireux de découvrir de nouvelles activités. Basket, Football, Gymnastique, Karaté, Tennis, Rugby seront au programme

➤ l'après-midi, rencontres sportives interassociations afin de renforcer l'esprit d'équipe. Des équipes de 4 adhérents se rencontreront au travers d'activités telles que badminton, beach tennis, pétanque, relais-trottinette, tir au but de foot, tir au panier de basket, ultimate (frisbee).



Le 14 juin, les **belles Gourn'Anciennes** se produiront dans le Parc de la mairie et en centre-ville. Nous attendons une soixantaine de véhicules au moins trentenaires, chromes et culasses brillantes pour le plaisir du public à n'en pas douter nombreux. Un bus des années 30 avec plateforme sera même présent. **Vous pourrez vous balader à bord de ces belles machines et profiter des passionnés présents pour évoquer la belle époque de la « voiture de papy ».** L'association « Acteurs de la Vie active et économique de Gournay » (AVAEG) vous proposera, sur réservation, une formule le midi, boisson, paëlla, dessert à 13 €.

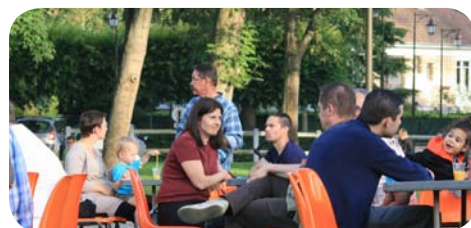
Dimanche

14

JUIN

Réservation de la formule : sur papier libre, indiquez votre nom, nombre de repas souhaités et libellez un chèque à l'ordre de l'AVAEG avec le prix total correspondant à la réservation. Déposer en mairie sous enveloppe fermée (siège social de l'association). Une pièce d'identité du réservataire sera demandée lors du retrait des repas. Les tickets pour les ballades en anciennes ou dans le bus ancien seront vendus 3 € au profit de l'association de la Croix blanche.

Ce même 14 juin, les associations pourront profiter de l'évènement pour finir l'année en beauté autour d'un barbecue. Comme l'année passée, la municipalité mettra à disposition tout le matériel nécessaire pour réussir un bon pique-nique champêtre le midi. Convivialité et bonne humeur seront au rendez-vous dans le Parc de l'hôtel de ville. Si elles le souhaitent, elles pourront bénéficier de la formule Paëlla (voir conditions plus haut)



Dimanche

21

JUIN

Le 21 juin, dès 17 heures, forte de son succès, notre **fête de la musique gournaysienne se tiendra pour la deuxième année consécutive devant l'hôtel de ville.** Artistes amateurs, seuls ou en groupes, classique, rock ou jazz, tous sont les bienvenus pour nous faire passer un agréable moment d'écoute, de chant ou de danse dans l'esprit initial de cette fête de rue. Afin de profiter pleinement de cet évènement, vous pourrez vous restaurer au sein d'un espace de restauration rapide.





Dimanche

28
JUN

Le 28 juin, nouvelle édition de la brocante de Gournay-sur-Marne. **Cette année, la municipalité prenant à sa charge l'organisation, les chineurs pourront se retrouver avenue Foch (fermée pour l'occasion) et dans le parc de la mairie** afin de trouver la perle rare. Quel site formidable pour réunir les exposants et se balader au travers des stands pour compléter sa collection de vieilles assiettes, trouver le fauteuil qui manque à son salon ou encore offrir à son enfant le vélo qui lui va bien. **La réservation d'emplacements s'effectue jusqu'au 12 juin. Plus de 200 exposants sont attendus.**

Toutes les conditions de participation sont indiquées sur le bulletin d'inscription et le règlement disponible en mairie ou téléchargeables sur le site de la Ville.

Lundi

13

JUILLET

Le 13 juillet, nous vous invitons à un bal populaire ainsi qu'au traditionnel feu d'artifice, là aussi au sein du Parc de l'hôtel de ville. Un plancher sera mis en place sur la pelouse centrale et le groupe de variété *Stagone* animera votre soirée estivale. **Encore une fois, bonne humeur et convivialité seront au rendez-vous, les jeunes danseurs de 7 à 77 ans passeront une bonne**

soirée. Quand la musique est bonne...

À 23 h 30, abandonnant les bords de marne pour ce lieu plus spacieux et sécurisé, **un spectacle pyrotechnique en musique, inédit sur la Ville, mettra à l'honneur l'hôtel de ville** et embrasera notre Château du XVII^e siècle. **Émerveillement garanti!**



Saison 2015 des Navettes fluviales

Depuis la fin de l'été 2014, et avec l'arrivée des beaux jours, ne trouvez-vous pas qu'il manque quelque chose dans le paysage gournaysien? **Les Navettes fluviales sont de retour! Depuis le 20 mai, ces petites embarcations sont à nouveau à flot pour le plus grand plaisir de tous.** Chaque mercredi, samedi et dimanche après-midi et jusqu'au dimanche 13 septembre, vous pourrez profiter des « Catalantes » de l'association « Au Fil de l'Eau ».

Petits ou grands, à pied ou avec votre vélo (leur embarquement est possible sur les bateaux), cette petite croisière entre Gournay et Noisy-le-Grand vous permettront de découvrir nos berges, notre faune et notre flore. À Noisy, vous pourrez, si vous le souhaitez, prendre d'autres embarcations pour vous rendre sur le parc de la Haute Ile.

En 2014, 2 790 passagers ont apprécié ces balades sur la Marne. Mais le travail de l'association ne s'arrête pas au transport fluvial. En effet, la saison dernière, « Au Fil de l'eau » aura embauché 12 salariés en insertion dont 4 jeunes, 5 de plus de 45 ans et 3 de plus de 50 ans. Après avoir obtenu le permis de naviguer, les salariés ont été formés aux techniques d'entretien et à la reconnaissance des végétaux. Ainsi, ils ont eu l'occasion de travailler sur une vaste campagne de nettoyage de notre rivière, en partenariat avec le syndicat « Marne vive ». Ils ont également travaillé sur la fauche, le recépage et l'entretien sélectif de la végétation sur l'Île-de-Gournay, et **cette année, ils réaliseront à Gournay-sur-Marne le chantier « Ecorive ».**

Coût du trajet aller simple entre Noisy-le-Grand et Gournay-sur-Marne : 2,50 €/adulte et 1 €/enfant (pour les - de 12 ans) Embarcadère par le parc de la Mairie – Durée du trajet : environ 30 minutes – Le mercredi, samedi et dimanche jusqu'au 13 septembre – 1^{er} départ à 13 h 30 avec un départ toutes les 30 minutes



Chantier « Écorive » : reconnecter les Gournaysiens à l'écologie des rives de la Marne

Dans le cadre de ses chantiers d'insertion, « Au Fil de l'Eau » nous propose de travailler sur trois sites pour requalifier les berges de la Marne.

Le premier site, le plus prometteur, est situé en amont de la Haute Île entre la passerelle du Chetivet (passerelle bleue) et la clôture du Parc avec, à terme, la possibilité d'une ouverture sur la Haute Île. Ce site est classé en espace boisé protégé. La ripisylve naturelle (formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre) est soumise à l'érosion et nécessiterait un aménagement de protection. Le site accueille une végétation type des forêts alluviales devant être mise en valeur et accompagnée afin de développer un dialogue entre les rives de la Marne et celle du Canal.

Le second site s'étale sur l'ensemble de la berge de Gournay sur sa rive gauche. Les travaux se feront sur le pied de berge et les séries de saules qui longent la rive. À son extrémité se trouve le troisième lieu d'intervention, dans la boucle de la Marne, la Plage de Gournay. Ce lieu emblématique de la commune présente toutes les conditions au développement d'une zone humide.

Ces trois sites ont des qualités et des contraintes différentes. Ils se complètent pour former le « corridor » écologique de la Marne. Étant tous trois ouverts au public, **ce chantier qui s'étalera sur une période de trois ans permettra à terme de reconnecter les Gournaysiens à la Marne et à l'écologie de ses rives.**

Au fur et à mesure de la parution des Gournay Infos, nous vous donnerons des nouvelles de l'avancée du chantier



Lettre ouverte

Delphine Shlegel, Adjointe au Maire déléguée
au cadre de vie.
delphine.schlegel@gournay-sur-marne.fr



Chers Gournaysiens,

Par ce courrier je souhaite faire appel à notre responsabilité collective, en effet des nuisances de tout ordre ont toujours existé sur la ville. Certaines sont liées à des contraintes environnementales inéluctables, par contre d'autres pourraient être évitées, car à l'initiative de certains d'entre nous. Les incivilités gâchent la vie au quotidien. Tout le monde le sait, mais jamais cela n'a été mis au grand jour et décrié ouvertement auparavant. Je pense que la majorité d'entre vous reconnaîtra que les situations suivantes ne devraient pas être récurrentes au sein de notre collectivité :

- Des scooters qui tournent en boucle dans certains quartiers de la ville
- Des nuisances sonores tard le soir sans prise en compte des riverains
- Des déchets multiples laissés aux endroits de rencontres même à proximité d'une poubelle
- Des stationnements gênants et le non-respect des places pour personnes handicapées
- Des véhicules qui roulent à des allures folles alors que des enfants circulent
- Les propriétaires de chiens qui prennent les trottoirs de la ville et le parc de la mairie pour de véritables bacs à crottes. Nul besoin de distribution de sac ou autre pour les responsabiliser, faire faire les besoins de son animal sur l'herbe du parc où les plus jeunes d'entre nous jouent depuis que cet espace a été rendu au public, relève d'un manque prégnant de civisme. Quant aux trottoirs ils sont certes en mauvais état dans de nombreuses rues, mais le simple fait d'aller à l'école à pieds devient un parcours du combattant de par l'incivilité récurrente de certains maîtres de chiens.

Tout ceci est intolérable, surtout de la part de nos propres concitoyens. Respecter notre ville c'est aussi respecter les autres.

Notre service de police municipale se renforce au cours des mois, les amendes ont mauvaise presse en ce moment sur la ville, mais il faut malheureusement en passer par là avec les Gournaysiens irrespectueux.

Je fais donc appel à votre sens de l'intérêt collectif en tant que parent, futur adulte et citoyen responsable. Le vivre ensemble doit nous guider dans nos choix de comportements. Je compte sur nous tous pour prendre soin de notre si cher environnement qu'il soit visuel, naturel ou sonore.

Delphine SCHLEGEL

Logement d'urgence.

La ville de Gournay-sur-Marne ne possédait jusqu'alors aucun logement d'urgence.

Ces logements ont pour but d'aider ponctuellement un habitant de la ville qui se retrouverait brutalement en grande difficulté.

La municipalité n'ayant aucun moyen de soutenir l'un des nôtres en cas de drame, M. le Maire a tout mis en œuvre pour que l'un des appartements de la ville puisse être qualifié de logement d'urgence, aux conditions suivantes :

- Seul un habitant de la ville peut y avoir accès,
- Seule une très grande difficulté financière peut entraîner l'attribution d'un tel logement,
- Seules les charges sont à régler par l'ayant droit,
- Seul un bail de 3 mois renouvelable 1 fois est possible.

Nous espérons pouvoir en mettre un second en service d'ici l'an prochain. La solidarité doit exister au sein de notre ville. La vie ne réserve malheureusement pas toujours que des bonnes surprises. Si nous pouvons faire en sorte de soulager, durant un court laps de temps, nos Gournaysiens en difficulté, cela sera une véritable satisfaction.

Le plan d'occupation des sols (POS)

Le POS est le document de référence concernant les règles d'urbanisme à respecter lors de constructions ou de travaux de rénovation. Il sera disponible en ligne prochainement.

Le POS reste valable jusqu'à la mise en place du nouveau document d'urbanisme qu'est le Plan local d'urbanisme (PLU) et, ce, jusqu'en juin 2016.



Informations utiles concernant l'hygiène et l'environnement

Vu le code de la santé publique (art.L1, L12, L48, L49), le code des communes (art.L131-13), le Code pénal (art.R26-15), le décret n° 73-502 du 21 mai 1973, le décret n° 88-523 du 5 mai 1988, l'arrêté du 5 mai 1988 relatif aux mesures de bruits de voisinage, et l'avis du CDM du 9 mars 1980 :

1. POUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- Les samedis de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h,
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

2. RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

• Mode de présentation :

Les branchages ne doivent pas excéder 1,20 m de longueur et 10 cm de diamètre, 25 kg, et doivent être présentés en fagots avec un lien type ficelle. Les autres déchets verts (gazons, feuilles, déchets floraux et de massifs) doivent être présentés en sacs papier biodégradables ou en bacs et récipients en bon état munis de 2 poignées et n'excédant pas 25 kg (sacs et contenants non fournis par la collectivité, à la charge de l'utilisateur). Pas de présentation en sacs en plastique. Le dépôt est limité à 1 m³ par collecte.

• Déchets acceptés :

Tontes de gazons, feuilles, tailles de haies et d'arbustes ou d'arbres, déchets floraux et de massifs... provenant des jardins des particuliers.

• Déchets refusés :

La partie fermentescible des ordures ménagères des ménages, les déchets verts des espaces publics ou privés collectés par les services techniques des villes ou les entreprises. Sont exclus terre, cailloux, bois de construction, palettes et fumiers, souches d'arbres.



ENCOMBRANTS

• Déchets acceptés :

Les produits encombrants, qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets résiduels, provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage, tels que :

Meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier) dont le poids n'excède pas 25 kg.

• Déchets refusés :

Les encombrants provenant de l'activité industrielle, commerciale ou artisanale, et notamment les déchets d'emballages, les pièces de véhicules (même si présentées en éléments séparés), les déblais et gravats, décombres et débris provenant des particuliers ou des travaux publics, les fils de fer barbelés et grillages, les déchets de jardins et végétaux, les ferrailles lourdes, les détritiques et objets ménagers qui, par leurs dimensions, leurs poids ou leurs caractères dangereux, interdisent leur manipulation par le personnel de déchargement tel que les déchets ménagers spéciaux liquides ou toxiques (batteries, huiles de vidange, pots de peinture, solvants, etc. ...)

Les encombrants qui ne sont pas ramassés lors du passage du SIETREM doivent être rentrés chez le propriétaire qui doit les emmener lui-même en déchetterie. Des riverains se permettent de laisser des frigos par exemple, pensant que les agents municipaux s'en chargeront. Encore et toujours des règles de savoir-vivre qui sont connues de tous, mais que certains ne s'appliquent pas à eux-mêmes.

Nous vous rappelons que vos poubelles ne doivent pas être sorties avant la veille du passage du SIETREM et doivent être rentrées le jour même du ramassage. Nous éprouvons des soucis en ce moment sur la ville et plus particulièrement avec certains syndicats d'immeubles qui ne font pas respecter cette règle de civisme pourtant assez basique.

Service gagnant : un « p'tit Gournaysien » monte au filet

Jordan Cortegianni, 24 ans, 1 m 98, né à Nogent-sur-Marne, a grandi à Gournay-sur-Marne. Après 7 ans de tennis et quelques années de football au sein des clubs de la ville, il suit les traces de ses parents, tous les 2 joueurs de volley-ball, dont sa maman au niveau international, et se lance sur les terrains de volley.

Un cursus sport-étude en Île-de-France le fait évoluer dans les clubs de Volley-Ball de Noisy-le-Grand, Villiers-sur-Marne, Châtenay-Malabry. À l'issue de 2 années au Centre national de Montpellier (Équipe de France junior), **il rejoint le club professionnel de Montpellier pour 3 ans et se lance un nouveau défi à Saint-Brieuc (3e division) au poste d'attaquant.**

L'entraîneur du club breton, Yann Chubilleau, ne tarit pas d'éloges à son encontre : « Jordan est un joueur fiable, investi, plein de bonne volonté. C'est un joueur qui a un rôle important dans l'équipe ».

Jordan dit de lui-même : « **Je n'ai jamais été le plus fort en sport, mais le travail paye.** Je suis le finisseur et je sais qu'on compte sur moi pour mettre les points importants. C'est ce que je recherche ».

En effet, cette année, avec son équipe de Saint-Brieuc, il est vainqueur de la Coupe de France amateurs Élite et sacré Champion de France dans la même catégorie (3 défaites sur 26 matches, Coupe et Championnat réunis). Son club accède à la ligue Pro B pour la saison 2015-2016. **Sur cette même saison, Jordan évoluera, lui, en 1ere division au club d'Ajaccio parmi l'élite du volley-ball français.**

Le Service des sports de la commune et la Municipalité de Gournay-sur-Marne tiennent à le féliciter pour son beau parcours. Nous lui souhaitons le meilleur pour ce nouveau challenge qui l'attend.



Les roses du désert

Du 7 au 18 octobre 2015, environ 400 participantes vont sillonner les routes marocaines pour participer à la 15e édition du Trophée Roses des sables, un rallye à vocation humanitaire. Parmi les centaines de 4x4, de motos et de Quads, SSV taillés pour le désert, l'association SoKa Team, créée pour l'occasion par Sophie et Karine, relèvera le défi de remporter cette course qui se déroule pendant un peu plus d'une semaine de Ciboure à Marrakech. Une aventure hors du commun qui aura des allures de baptême du sable pour ces deux belles du désert qui n'ont jamais conduit de 4x4 de leur vie. Avec 400 femmes de tous âges et de tous horizons, et près de 3500 km à parcourir, ce rallye est avant tout une expérience inestimable, « une parenthèse de vie », soulignent les deux amies.

Comme chaque année, le parcours demeurera secret. Le tracé sera dévoilé au moment de la remise du roadbook, en général le jour même de l'étape. Seule certitude, après un départ à Ciboure, les Roses traverseront l'Espagne puis rejoindront le Maroc via le détroit de Gibraltar. De là, elles feront route vers le sud, direction Errachidia pour un premier bivouac, puis attaqueront les célèbres dunes de la région de Merzouga, les plus hautes du Maroc.

Encore faut-il que Sophie et Karine et leur association réunissent les 15 000 euros nécessaires pour participer à cette épreuve. « **Pour le moment, nous avons récolté 2 500**

euros au travers d'opérations ludiques telles qu'une soirée poker et une tombola. Nous sommes actuellement en train d'organiser un tournoi de football qui se déroulera le dimanche 21 juin au Stade Jean-Claude Bouttier à Gournay-sur-Marne», explique Karine qui a eu l'idée folle de participer à cette course avec son amie d'enfance. « **C'est un projet qui demande beaucoup d'énergie, mais la mobilisation autour de nous est importante** », s'enthousiasme Sophie. « **Et nous comptons sur la générosité de donateurs et de sponsors pour nous aider à boucler notre projet** ».

Dans le cadre de ce rallye à but également humanitaire et solidaire, **la commune de Gournay-sur-Marne fera don d'une centaine de tee-shirts estampillés foulée gournaysienne afin que l'association SoKa Team puisse les distribuer aux équipes locales de l'association « Enfants du Désert ».**

Si vous souhaitez soutenir l'association SoKa Team, vous pouvez la contacter au 06.19.03.18.49 (Sophie) ou au 06.60.82.85.40 (Karine) ou bien par mail : sokateam2015@gmail.com



Le retour des Gazelles

Ça y est, c'est vraiment la fin... Eh oui, nous sommes de retour du Rallye des Gazelles. **De retour du désert du Maroc après 9 jours intense à la recherche de balises au milieu des dunes, des herbes à chameaux et... des cailloux!**

Cela fait deux ans que ce projet avait vu le jour. Nos approches respectives ont nécessairement été différentes puisque Solène fait partie des plus jeunes de cette édition avec ses 27 printemps et que pour ma part j'en ai 41, et que je suis mariée et mère de 4 enfants ! Notre rencontre est professionnelle et aura duré 5 années nous permettant de découvrir nos goûts communs pour ce type d'aventure.

Ce qui nous a motivées, c'est bien évidemment l'aventure et le rallye automobile, même s'il ne s'agit pas de vitesse, mais aussi la découverte d'un pays que nous ne connaissions pas. **Le fait qu'il s'agisse d'une course où l'orientation prime a été un argument supplémentaire, car chacune pouvait trouver sa place et son utilité dans l'habitacle tout au long des étapes.** Se confronter à ce projet un peu fou pour beaucoup de gens, c'était peut-être aussi une recherche de nos limites et voir de quoi nous étions capables.

Le plus difficile aura été de trouver des sponsors et des partenaires pour réunir le budget en vue de la participation au Rallye. Ce fut chose faite à Noël 2014.



Après les stages de préparation à la conduite et l'orientation, le choix de la voiture de location, notre 3e gazelle!, nous voilà prêtes à partir Solène et moi. Équipage 192!

Dès le prologue, nous sommes dans le bain avec des franchissements rocheux, un peu de sable et surtout beaucoup de secousses. **Notre 4x4 nous permet de passer partout où nous l'avons décidé grâce au très bon pilotage de Solène. Malgré tout, c'est un peu tous les jours un nouveau paysage et de nouveaux terrains à découvrir tant en pilotage qu'en orientation. Les balises se suivent et ne se ressemblent pas!** Nous avons pu inaugurer assez vite les pelles, les plaques de désensablage, les mèches anti-crevaisson et le compresseur... mais heureusement nous avons beaucoup plus souvent utilisé les cartes, la boussole et le volant !

À l'arrivée finale, nous sommes fatiguées, mais contentes d'avoir pu finir sans trop de casse et agréablement surprises de notre classement. D'autant que cette 25e édition avait tout de même une saveur particulière.

Sans le soutien de nos proches, sponsors et partenaires, dont la Ville de Gournay-sur-Marne, nous n'aurions pas pu vivre cette expérience inoubliable de par son intensité, de la découverte de paysages époustouffants dans un pays magnifique et de superbes rencontres faites sur place. Merci encore à tous. À quand le prochain départ ?!

Culture

Ouverture de la saison culturelle

Aux dires d'artistes professionnels, qu'ils soient comédiens, danseurs ou musiciens, Gournay sur Marne a la chance de posséder une belle salle de spectacle.

Malheureusement, celle-ci est sous exploitée. Pour remédier à cette situation, nous avons décidé de lancer la 1re saison culturelle de Gournay sur Marne.

Depuis quelques mois, nous travaillons avec une société de production qui est en mesure de nous programmer des spectacles de qualité avec des artistes reconnus.

Certains de ces spectacles ont fait les beaux jours du Festival d'Avignon et c'est avec bonheur et fierté que nous allons vous les présenter à partir d'octobre prochain.

A raison d'environ un spectacle par mois, nous vous proposerons des pièces de théâtre, des one (wo)man shows et des concerts...

Dès le mois de septembre, nous vous inviterons, salle Alain-Vanzo, rebaptisée pour l'occasion Espace culturel Alain-Vanzo, pour le lancement officiel de la 1^{ère} saison culturelle de Gournay-sur-Marne.

Nous vous y accueillerons le 25 septembre pour vous présenter la programmation de la saison 2015/2016.



Les nouveaux statuts de la Caisse des écoles

La Caisse des écoles est un établissement public communal qui a pour but d'améliorer le fonctionnement des écoles par des aides aux élèves tant sur le plan matériel qu'intellectuel et culturel. **Tout parent ayant un enfant scolarisé dans une de nos écoles primaires, mais aussi tout gournaysien, ami et défenseur de l'école publique peut adhérer à la Caisse des écoles.** Pour être élus, les adhérents peuvent se présenter au Comité de la Caisse des écoles qui est l'instance décisionnaire.



Ce comité est composé de droit par le Maire et l'Inspecteur de circonscription, de sept conseillers municipaux désignés et de huit adhérents élus.

Les anciens statuts dataient de 1962, il nous a donc paru opportun d'en adopter de nouveaux pour pouvoir les appliquer et respecter les lois : la monnaie a changé, certains termes étaient obsolètes...

Contrairement au passé, ce comité, qui compte parmi ses élus des membres n'ayant plus d'enfant scolarisé, s'est réuni 5 fois afin de débattre des projets pédagogiques proposés par les équipes enseignantes et de préparer le budget 2015. Ce budget concerne les dépenses de fonctionnement des écoles : financement des projets pédagogiques, fournitures scolaires, dictionnaires pour les élèves en fin de CM2, spectacle de fin d'année et aide au RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)...

Cette année, tous les projets déposés par les enseignants et validés pédagogiquement par M. l'Inspecteur ont été acceptés et seront financés intégralement par la commune. Sont concernées les 11 classes de l'école du Château et 14 des 19 classes de l'école des Pâquerettes.

Soit au total 53 200 € dédiés aux enfants de nos écoles primaires.

Welcome, hwan yung hap ni da, bienvenido à la Maison des langues !

Dans le cadre de la politique éducative de la ville, la **municipalité créé une Maison des langues.**

L'objectif est de :

- proposer au sein de la ville des activités linguistiques attrayantes et utiles, axées sur des aspects de civilisation et culture variés,

- promouvoir une communication pratique et fonctionnelle,

- développer la communication pratique et usuelle d'une langue grâce à des activités non scolaires, avec prépondérance des échanges oraux, par petits groupes.

Selon les langues, ces activités seront ouvertes aux enfants de 8 à 12 ans et aux adultes.

En fonction de la demande, d'autres groupes pourront être constitués.

Les ateliers débuteront le 28 septembre 2015, et les tarifs seront les suivants :

- Adhérents gournaysiens : 100 €/an par enfant et 150 €/an par adulte
- Adhérents hors commune : 150 €/an par enfant et 200 €/an par adulte

	Tranche d'âge	Horaires
Anglais	8 - 9 ans	Mercredi 13 h 30 > 14 h 30
	9 - 10 ans	Mercredi 14 h 45 > 15 h 45
	Adultes niveau 1	Lundi 18 h 30 > 20 h 00
	Adultes niveau 2	Jeudi 18 h 30 > 20 h 00
	Adultes Niveau 1 & 2	Mercredi 9 h 45 > 11 h 15
Coréen	8 - 10 ans	Vendredi 17 h 15 > 18 h 15
Espagnol	9 - 12 ans	Mercredi 17 h > 18 h

Les inscriptions auront lieu lors du forum des associations du 5 septembre 2015. Renseignements et formulaire de contact sur le site de la ville, onglet Maison des langues.

Bientôt un relais d'assistante maternelle à Gournay

Un relais d'assistante maternelle (RAM) est non seulement un lieu de soutien dans la pratique professionnelle des assistantes maternelles, un espace de jeu pour les enfants âgés de 3 mois à 4 ans qui les accompagnent mais aussi un lieu d'information pour les parents.

Le RAM ouvrira rue Ernest-Pêcheux à la place de l'ancienne Halte Jeux, courant novembre 2015. Il sera fréquenté par les assistantes maternelles qui le souhaitent, sans frais ni obligations. Seule une inscription sera nécessaire afin d'organiser les séances, dans le respect des normes de sécurité.

Aujourd'hui, les assistantes maternelles se professionnalisent pour améliorer la qualité d'accueil auprès des enfants et des familles. Elles pourront venir au relais avec les enfants afin d'échanger avec une professionnelle de la petite-enfance et partager leur expérience avec d'autres assistantes maternelles.

Elles trouveront au RAM des informations, de la documentation et pourront également participer à des réunions en soirée, sur le développement de l'enfant ou leur statut professionnel. Les temps de jeux proposés aux enfants se feront dans la structure, mais aussi de façon

itinérante : ateliers, activités et sorties pédagogiques seront planifiés.

Des temps d'accueil seront réservés aux familles afin d'expliquer les différents modes de garde, et les aider dans leurs choix.

Une réunion d'information pour les assistantes maternelles est prévue le 11 juin à 19 heures afin d'expliquer le projet pédagogique du relais.



Renseignements et inscriptions pour les assistantes maternelles, et informations pour les familles : ram@gournay-sur-marne.fr ou auprès de Mme Karine CHAMBON au 01 43 05 29 77.

APPELS

Des jouets pour le RAM

Dans le cadre de l'ouverture prochaine du RAM (voir ci-dessus), nous faisons un appel aux dons de matériels, de jouets et de jeux adaptés aux enfants de 0 à 3 ans. Si vous avez des puzzles bébés, des dinettes, des jeux d'encastrement, des bouliers, des poupées, des voitures, des porteurs... Vous pouvez les déposer à l'accueil de la Mairie.

Renseignements : ram@gournay-sur-marne.fr – Dépôt à l'Hôtel de Ville au 10 avenue du Maréchal Foch.

Des livres pour la Maison pour tous

Aujourd'hui la Ville dispose d'un fond de livres qui lui permettra de mettre en place un espace lecture/bibliothèque municipale au sein de la future Maison pour tous. Si vous avez des livres en bon état dont vous souhaitez vous séparer, romans, bandes dessinées, essais, beaux livres... n'hésitez pas à en faire don pour le plaisir des futurs lecteurs !

Renseignements : contact@gournay-sur-marne.fr – Dépôt à l'Hôtel de Ville au 10 avenue du Maréchal Foch.

Nouveaux Gournaysiens, faites-vous connaître !

La municipalité souhaite organiser une réception à l'attention des nouveaux habitants de la commune (depuis janvier 2014). Ce rendez-vous aura lieu le samedi 5 septembre dans la salle des Mariages de la Mairie pour partager un petit-déjeuner. Les nouveaux Gournaysiens pourront établir le contact avec les élus et partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie culturelle, sportive, économique... Ce temps convivial sera suivi d'une visite en bus de la Ville et finira par une découverte du Forum des associations.

La police municipale prend ses quartiers d'été !

L'équipe de Police municipale s'est encore étoffée avec l'arrivée d'un nouvel agent de Police, **M. Gilles RIGA, qui a pris ses fonctions courant avril, rejoint ensuite par deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) : M. Sébastien CRAPART le 1^{er} juin et M. Ludovic CHAMPION le 1^{er} août.**

Ils viennent donc compléter l'équipe existante qui comptera désormais 2 agents de police, dont un brigadier responsable du service, 6 ASVP, 1 agent de surveillance, 1 opérateur de télésurveillance et un agent d'accueil. Rappelons que cette équipe est sous la responsabilité directe du Maire, qui a choisi de ne pas déléguer le pouvoir de Police. Une réunion concernant la sécurité se tient de manière hebdomadaire en Mairie.

Afin d'être au plus près des problématiques de nos concitoyens et de pouvoir s'adapter aux nuisances estivales, le Maire a d'ailleurs décidé d'étendre les horaires des agents dès le 4 juillet. Ils seront donc présents du lundi au samedi jusqu'à 22 heures.



La sécurité s'améliore !

Le commissariat de Noisy-le-Grand vient de nous communiquer les chiffres du premier trimestre 2015 que nous vous reportons dans le tableau comparatif ci-dessous.

On constate une baisse des faits de délinquance sur la Ville. Si l'on ne peut s'en satisfaire, cette tendance est d'ailleurs confirmée sur les deux derniers mois d'avril et mai, aux dires du Commissaire ; cette baisse est à mettre en perspective avec le succès de l'opération Voisin vigilant, mise en place sous l'impulsion de M. Michel LE BOURNOT, correspondant défense et conseiller du Maire sur les questions de sécurité.

Par ailleurs, une refonte du système de vidéoprotection est en cours, avec le raccordement au réseau de deux caméras isolées, dont une seule était sur enregistrement autonome. La couverture des entrées-sorties de ville est également à l'étude. Elle devrait être en place d'ici la fin de l'année afin de faciliter le travail d'enquête des policiers agissant sur requête du procureur.

	1 ^{er} trimestre 2014	1 ^{er} trimestre 2015	
Faits constatés	87	63	↘
<i>Dont vol à la roulotte et accessoires</i>	9	14	↗
<i>dont cambriolages</i>	30	9	↘
<i>dont dégradations de véhicule et tentative</i>	14	10	↘

Opération tranquillité vacances

Si vous le souhaitez, la police municipale peut organiser des patrouilles quotidiennes pour surveiller votre domicile ou votre commerce lorsque vous vous absentez. Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances !

Pour vous inscrire, rendez-vous au poste de Police municipale, au 1 rue Gabriel-Verdier, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.

À RETENIR !

Si vous vous préparez à partir pour vos congés ou pour une absence de longue durée, prenez ces quelques précautions pour assurer la sécurité de vos biens :

- Verrouillez portes et fenêtres.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer.
- N'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés.
- Évitez de laisser vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez (n° de série) et photographiez vos objets de valeur.
- Mettez en lieu sûr (à la banque, par exemple) bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art.
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier ou installer un minuteur pour diffuser de la lumière ou du son de manière aléatoire.

Une équipe passionnée pour une ville fleurie et verte !

Le printemps arrivant, le service des Espaces verts, sous la direction de M. Jean-Marc CHOPIN, doit intervenir sur toutes les plantations de la Ville.



En fonction des saisons et des contraintes météorologiques, l'équipe doit adapter ses missions : arrachage des bulbes, plantation, tonte, taille...

En cette saison, le temps est venu de réinstaller les magnifiques plantes d'orangeries qui ont hiverné sous serre. **Ces plantes**

exceptionnelles, dont certaines ont plus de 15 ans, sont replantées d'année en année.

D'ailleurs, il en sera de même pour les bulbes, non réutilisés auparavant, qui seront conservés et replantés pendant 3 ans (ceci afin de participer aux économies demandées à chaque service).

Une fois ce travail terminé, les massifs de la Ville reprendront leurs airs majestueux pour le plus grand bonheur de tous les Gournaysiens.



L'équipe des Espaces verts, avec de gauche à droite : Stéphane Dartois, Franck Bouteiller, André Joffre, Marcel Henc et Jean-Marc Chopin. (Nicolas Roulleau étant absent le jour de la photo)

Le chiffre...

23 000

plantes à bulbes



Les Espaces verts en chiffres :

- 120 000 m² de gazon et prairie (tonte)
- 20 000 plantes bisannuelles (plantes en godets d'hiver : pensées, pâquerettes...)
- 7 000 fleurs annuelles (plantes en godets d'été : bégonias, pétunia, géranium...)
- 3 000 mètres linéaires de haies (taille)
- 3 500 arbres d'alignement
- 200 plantes d'orangerie (hivernées en container)

Gournay-sur-Marne, La campagne près de Paris

C'est l'arrivée des transports en commun, et particulièrement la création de la Gare de Chelles qui a permis le développement de la pratique des loisirs à Gournay-sur-Marne. Cet essor permet de donner accès aux Parisiens à des « parties de campagne », mais développe aussi la « villégiature ».

La partie de campagne

La « partie de campagne » consistait, pour ceux qui n'avaient pas de maison de campagne (plutôt réservé à l'aristocratie) à partager un déjeuner entre amis sur l'herbe d'un coin de campagne. Ces pique-niques, où l'on partage du pain, du saucisson, du pâté ou du fromage arrosé d'un verre de vin, reflètent un manque de moyen. Ils sont d'ailleurs en opposition avec une autre pratique : les déjeuners des canotiers sur les terrasses de restaurants qui longent la Marne.



La villégiature

Au cours du XIX^e siècle, une autre mode se développe : celle de la villégiature. **La villégiature se met en place lorsque la bourgeoisie se développe, car elle veut « imiter » l'aristocratie et se lance à l'assaut des maisons de campagne.** Cette pratique a permis la création de nombreux lotissements destinés se transformant progressivement en espaces résidentiels. Celle-ci a accentué l'urbanisation de Gournay et a offert le tissu urbain que nous connaissons aujourd'hui : le pavillonnaire.

Les restaurants n'ont pas surgi de terre le long des Bords de Marne, mais sont le résultat d'une évolution de ces pratiques, principalement estivales. Dès la fin du XVIII^e, on retrouve trace de cabanon servant de tabac et de débits de boissons.

C'est le début d'une prise de conscience concernant la Marne, qui peut devenir un lieu de développement touristique et non plus seulement une source utilitaire.

La pêche est également un des atouts de cette rivière, tant pour les pêcheurs que pour les restaurateurs qui en font vite leur spécialité culinaire. De nombreuses « maisons » gournaysiennes vont se faire une solide réputation avec les fritures de rivière, mais surtout la « matelote d'anguille ». **La réputation de la matelote gournaysienne est telle que le Président Mac-Mahon vient déguster une matelote chez Arnout après une visite du Fort de Chelles en 1878.**

C'est aussi le début d'un autre atout des bords de Marne qui donnera naissance à un phénomène de masse : le développement de la baignade et des guinguettes.



JUIN

Samedi 6 juin 2015

à 20 h 30

Salle Alain-Vanzo

CONCERT POP

Pour la 1^{ère} fois sur scène, les élèves du cours de chant « Variétés/comédie musicale » de Gournay présentent le fruit de leur première année d'apprentissage auprès de Virginie LESDEMIA.
entrée libre.

Dimanche 7 juin 2015

dès 9 h 30

Complexe sportif Jean-Claude Bouttier

TOUS EN SPORT !

Une journée sous le signe de la découverte du sport et de compétitions amicales entre associations sportives.
entrée libre.

Dimanche 14 juin 2015

de 10 h à 17 h

Parc de la Mairie

LES BELLES GOURN'ANCIENNES

Exposition de véhicules de collection dans le parc de la Mairie avec la présence de concessionnaires automobiles présentant leurs nouveautés sur le parking de l'église.
Entrée libre.

Dimanche 21 juin 2015

à partir de 17 h

Parc de la Mairie

FÊTE DE LA MUSIQUE

Retrouvez les artistes, principalement gournaysiens, venus vous séduire au rythme de leurs mélodies et vous détendre aux couleurs de leurs musiques.
Entrée libre.

Dimanche 28 juin 2015

de 9 h à 18 h

Parc de la Mairie et alentours

BROCANTE

Venez chiner vos coups de cœur en vous promenant au sein d'un espace d'exposition fermé et sécurisé. Des bonnes affaires à la pelle.

Entrée libre.



JUILLET

Lundi 13 juillet 2015

à partir de 20 h 30

Parc de la Mairie

BAL POPULAIRE

Les hits du moment comme les tubes d'hier sans oublier les mélodies universelles vous feront danser jusqu'au bout de la nuit.

Entrée libre.

à 23 h 30

Parc de la Mairie

FEUX D'ARTIFICE MUSICAL

La magie des couleurs et des explosions en tous genres viendront rythmer une bande-son très rock'n roll pour émerveiller petits et grands devant un spectacle inédit.

Entrée libre.

Les informations de l'agenda sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer. Nous vous invitons à vérifier ces informations avant l'événement prévu sur le site de la ville : www.ville.gournay-sur-marne.fr.

CALENDRIER DES ANCIENS

Jeudi 25 juin 2015 à 13 h

par Paris-Canal

BALADE EN BATEAU SUR LE CANAL SAINT MARTIN

Vous embarquez au pied du Musée d'Orsay, sur la Seine, glissez jusqu'à la première écluse et entrez dans le canal Saint Martin...

Inscriptions jusqu'au 12 juin, 16 €.

Jusqu'à l'ouverture de la Maison pour tous, prévue à la fin de l'année, le «goûter des anciens» est maintenu le jeudi de 14 h à 17 h, salle V.-Marceau.

Agnès Poncelin, en charge du 3^{ème} âge, a mis en place un «comité » constitué de seniors volontaires et dynamiques qui seront de véritables référents entre l'équipe municipale et les seniors de la Ville. Leur mission est de faire circuler les informations de façon bidirectionnelles pour mieux anticiper les besoins et travailler à la réalisation des actions proposées.

Aujourd'hui, une douzaine de personnes a rejoint ce groupe et nous espérons étoffer les rangs de façon à couvrir tous les domaines d'intervention.

Afin de marquer la Fête des mères et la Fête des Pères, Agnès Poncelin, aidée par les bénévoles du club du 3^{ème} âge, a réalisé de petits sachets composés de savon parfumé et d'une petite gourmandise. Ces cadeaux ont été distribués aux personnes de plus de 80 ans par les équipes municipales.



Informations pratiques

Numéros utiles

TOUTES URGENCES (numéro européen).....	112
SMS ou FAX (personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre).....	114
Police municipale (1, rue Gabriel-Verdier).....	01 45 92 23 58
Commissariat de Noisy / Gournay.....	01 55 85 80 00 (1 bis, avenue Émile-Cossonneau à Noisy-le-Grand)
Caserne des Pompiers de Paris	01 43 04 20 18 (1, avenue Médéric à Noisy-le-Grand)
Service d'urgence de dépannage Gaz et Électricité (gratuit).....	09 726 750 93
Centre antipoison (Paris).....	01 40 05 48 48
Hôpital Saint-Camille.....	01 49 83 10 10 (2, rue des Pères-Camilliens à Bry-sur-Marne)
Hôpital privé de Marne-la-Vallée.....	01 49 14 80 00 (33, rue Léon-Menu à Bry-sur-Marne)
Groupe hospitalier Le Raincy-Montfermeil.....	01 41 70 80 00 (10, rue du Général Leclerc à Montfermeil)
SOS Médecins 93.....	36 24 (12 cts/min.)
Pharmacies de garde.....	32 37 (34 cts/min.)

SAMU.....15
POLICE.....17
POMPIERS...18

Navette gratuite « la Gournaysienne »

La Ville offre la possibilité aux Gournaysiens de se rendre sur le marché du centre-ville grâce à un système de navette gratuite le **samedi matin entre 9 h et 12 h**, toute l'année, y compris les jours fériés.

Pour en bénéficier, il suffit de prendre rendez-vous auprès des chauffeurs en appelant le 07 63 62 82 82. Un horaire de prise en charge à votre domicile vous sera communiqué

Permanence d'un avocat

Maître CORNUT, de Neuilly-sur-Marne, vous reçoit gratuitement en mairie pour répondre à vos questions juridiques le 1^{er} mardi du mois à partir de 18 h **sur rendez-vous au 06 43 88 36 83.**

Permanence parlementaire

Le Député de la circonscription, Michel PAJON, vous reçoit **sur rendez-vous au 01.45.92.76.67, le 3^e mercredi du mois à partir de 18 heures en mairie.** La prochaine permanence aura lieu le mercredi 17 juin et sera suspendue pour raisons de congés sur les mois de juillet et août.



© Gerard-Uferas

Église Saint-Arnoult

Messe tous les samedis à 18 h 30 d'octobre à juin
Messe tous les dimanches à 10 h 45
Accueil tous les samedis de 10 h à 11 h 30
Accueil le lundi soir de 17 h à 18 h sur rendez-vous



L'ÉTAT CIVIL GOURNAYSIEN

entre mars 2015
et mai 2015

Ils sont nés

Sharleen BELLANGER - Maylan
HERELLE MIDELETON - Elyna
BOINA ALI - Raphaël COLINOT
- Manon COLAS RODRIGUES
- Kenzo GUILLAUME - Shaïna
MOSS - Tom DUCROCQ - Naïl
BENAÏSSA - Mélina TOMASI -
Lisa VAZ - Assia SYLLA - Anna
MOHAMED-DAHMANE - Queen
Marie-Annie BANGUI OKEMBA
- Dê-Lyah TRAN - William
BRANDEL - Divya MOREAU
BENATIER - Georgia DÉCORDÉ
- Alexandre BUTTEY

Ils se sont dit « oui »

Sladjan FILIPOVIC et Christine
THIL - Grégory PARISOT et
Ludivine FEVRE - Sylvain
FACCHINI et Eddie PIERRE -
Pierre GARÇON et Ahou KOFFI -
Johnny MARTIN GOMES et Alizé
HEYMES

Ils nous ont quittés

Benyounes HAYANE - Daniel
PERILLAT-PIRATOINE - Pierre
BESILLAT - Gérard BUISSET
- Yvette TRAHARD - Paul
DESMOND - Huguette POUGET
épouse CHARDON - Béatrice
ALTAVER-Magdeleine GUERNEC
épouse BACHELARD - Jean-
Michel DESCLOITRES - René
ESSER - Tranquilla VIGNANDEL
épouse FRANCESCHIN

GOURNAY au cœur

Et Gournay dans tout ça ?

Gournay-sur-Marne n'est pas un territoire hors-sol, et les enjeux extérieurs commencent à peser lourdement sur notre environnement. Il y a, bien entendu, le Préfet qui a récupéré le droit de préemption suite à la non-réalisation de logements sociaux depuis 6 ans. Cette décision nous empêche de maîtriser pleinement le développement urbain de notre ville, pour les trois prochaines années. Et lorsque l'on développe des projets à l'échelle de notre ville, on nous oppose le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Il y a aussi la réalisation des futures lignes de métro du Grand Paris qui impactent notre sous-sol et une partie de notre espace public (bouches d'aération/secours), dont la Société du Grand Paris (SGP) en charge de sa réalisation, vient d'annoncer qu'elle ne pourra pas l'ouvrir comme prévu à l'été 2020 et vise maintenant la fin de l'année 2022.

Mais il y a surtout la question de la Métropole du Grand

Paris qui se débat actuellement au Sénat (loi NOTRe). Sans attendre que cette question soit définitivement tranchée au Parlement, le préfet de la région Île-de-France Jean-François CARENCO a présenté le 19 mai dernier quatre canevas. Ces scénarios intègrent Gournay-sur-Marne dans des groupements de communes représentant de 320 000 à 540 000 habitants. Il est évident que l'enjeu pour une ville comme Gournay-sur-Marne va être de peser, et la carte des territoires est un puzzle riche en effets dominos. La vérité de mai ne sera pas forcément celle de juin et les informations se relayent sans clarifier le résultat final.

Une certitude et un engagement : nous sommes présents à chaque réunion, chaque comité, et restons attentifs à toutes les décisions. Accompagner le développement de notre Ville, c'est aussi gérer les « influences extérieures », sans se préoccuper des intérêts partisans, pour le seul bien de notre commune.

GOURNAY notre village

Que se passe-t-il à Gournay ?

Une succession de cambriolages, d'agressions et de vol se sont déroulés à Gournay ces dernières semaines. Souvent des faits d'une grande violence.

Nous sommes très inquiets quant à la sécurité de notre ville. En effet même si le commissariat de Noisy le Grand est très sensible aux problèmes de Gournay, la Police Municipale que nous avons comme projet de faire évoluer à un nombre de 14 personnes aurait permis d'avoir en moyenne 4 Policiers Municipaux 7 jours sur 7 de 8h à 23h comme dans beaucoup de villes sensibles aux problèmes de sécurité. Au lieu de cela, le Maire de Gournay sur Marne a préféré faire croître les effectifs autour de lui pour compenser ses absences dues à ses activités professionnelles.

D'ailleurs, vous pourrez vérifier chers concitoyens qu'il n'y a pas d'élus à la Sécurité dans notre ville. Les seules communes dans notre cas sont souvent les villes d'extrême gauche. Même si le Maire de Gournay s'est déclaré une fois à gauche, une fois sans étiquette et dernièrement « divers droite » les gournaysiens ne sont plus dupes, cette Politique est irresponsable.

GOURNAY s'engager pour demain

Le groupe GOURNAY S'ENGAGER POUR DEMAIN n'a pas adressé de tribune politique.



Ville de
Gournay
sur Marne

La Ville de Gournay-sur-Marne présente

Dimanche 14 juin

LES BELLES Gournay'anciennes

Auto - Moto - Rétro



Parc de la Mairie de 10 h à 17 h

Entrée libre - Exposition - Balades en anciennes

Restauration sur place sur réservation

toutes les infos sur ville-gournay-sur-marne.fr